

ANNEE 2022



Projets collectifs d'accompagnement aux départs en vacances des familles Soutien à la parentalité

COMMISSION FAMILLE CAF

NOM DE LA STRUCTURE :

GESTIONNAIRE :

ADRESSE :

INTITULE DU PROJET :

DATE DE REALISATION DU PROJET :

COORDONNEES DU REFERENT DE PROJET :

(Rubriques à renseigner obligatoirement)

Nom :

Qualité :

Téléphone :

Mail :

DESCRIPTION DE L'ACTION

**Présentation générale,
Modalités d'organisation,
Contenu et déroulement ...**

Critère 1 : Capacité de la structure

Pour être éligible, les structures doivent avoir leur siège en Aveyron, inscrire clairement dans leur projet la prise en compte des départs en vacances familiales et posséder les compétences humaines pour effectuer des accompagnements auprès des familles.

1.1 Expérience et volonté de la structure à prendre en compte l'accompagnement au départ en vacances des familles

1.2 Moyens humains et logistiques mis en œuvre pour l'accompagnement des familles

Critère 2 : Engagement dans le dispositif de coordination départementale

La structures'engage à participer au dispositif de coordination et de réflexion départementale instauré par la CAF et ayant pour objet d'analyser l'offre et la demande locale, d'évaluer la politique départementale de départs en vacances à partir des bilans fournis par chaque structure (pertinence, cohérence et complémentarité des différentes interventions).

Dans le cadre de ces bilans, les structures devront transmettre chaque année à la CAF les éléments suivants :

Le nom, le QF, la commune d'habitation, la composition familiale de chaque participant

Le temps et le contenu général de l'accompagnement (cf critères 3 et 4)

Le nombre d'accompagnements et le nombre de départs effectifs, les modalités de repérage du public

Le contenu des vacances (durée, lieu, coût restant à charge des familles, type d'hébergement, difficultés liées au transport).

LES OBJECTIFS DE L'ACTION

A court terme, précis, mesurables.

Eléments	OBJECTIFS OPERATIONNELS <i>(à définir avant l'action)</i>	EVALUATION DE L'OBJECTIF <i>(à remplir en fin d'action)</i>
Le temps et le contenu général de l'accompagnement		
Le nombre d'accompagnement et le nombre de départs effectifs		
Les modalités de repérage du public,		
Le contenu des vacances (durée, lieu, coût restant à charge des familles, type d'hébergement, difficultés liées au transport).		

Critère 3 : Types d'accompagnement.

Cocher le ou les types d'accompagnement parmi les suivants :

- Priorité 1 : Accompagnement en amont, en aval et pendant le temps de vacances. L'accompagnement pendant le temps de vacances se traduira soit par la présence en continue sur site d'un accompagnateur de la structure, soit par des temps de contacts ponctuels sur site par l'accompagnateur.
- Priorité 2 : Accompagnement en amont et en aval du temps de vacances familiales.
- Priorité 3 : Accompagnement uniquement sur site (accueil personnalisé).

Compléments d'explication :

Critère 4 : Contenu de l'accompagnement.

L'accompagnement sera basé sur l'engagement de la famille dans l'organisation de son séjour familial.

Cocher les différents aspects suivants qui seront abordés avec la famille dans une approche globale :

- Approche budgétaire (anticipation de la dépense / prises de connaissance et choix des dépenses ...)
- Choix du lieu en favorisant les distances courtes et accessibles et les sites permettant des activités non ou peu coûteuses.
- Choix du type d'hébergement (tente, caravane, mobil 'home, chalet ...) en fonction du budget de la famille et de ses aspirations.
- Choix du mode de transport en fonction des moyens matériels de la famille, de l'accès aux différents lieux de vacances, d'activités et de commerces sur site. Dans ce cadre, l'accompagnement consistera à amener la famille à étudier différents lieux sans se restreindre au départ à la mer.
- Choix des activités sur site payantes ou gratuites, en fonction de l'âge et des aspirations des enfants et en favorisant des activités partagées en famille.
- Choix des types de menus en fonction des possibilités matérielles sur place.
- Préparation du contenu des valises.
- Vérification des conditions de sécurité (assurance, qualité des véhicules, dangers liés au cadre de vacances...).
- L'évaluation au retour de vacances et l'évaluation de la capacité de la famille à renouveler un projet de vacances familiales et de façon plus autonome pour les années suivantes.
- Autres (préciser)

Evaluation en fin d'action :

CRITERE 5 : PUBLIC

Les accompagnements devront s'adresser aux familles allocataires CAF ayant un ou plusieurs enfants à charge et dont le QF est inférieur ou égal à 700.

Une priorité sera apportée aux familles nombreuses (3 enfants et plus), aux familles monoparentales, aux familles dont le QF est inférieur ou égal à 520 ainsi qu'aux familles éligibles à l'offre en travail social CAF aux cours des 2 années précédentes.

Les séjours devront favoriser la mixité du public sur les lieux de vacances.

PUBLIC CIBLE <i>(à définir avant l'action : typologie et nombre)</i>	PUBLIC TOUCHE <i>(à remplir en fin d'action)</i>

BUDGET

Montant et modalité du calcul du coût restant à charge pour chaque famille :

Montant de la subvention demandée à la Caf :

BUDGET PREVISIONNEL				BILAN FINANCIER			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
60 Achats : matières et fournitures, repas ...		70 Participation des familles*		60 Achats : matières et fournitures, repas ...		70 Participation des familles*	
61 Services Extérieurs : - locations		74 Subventions : Commune		61 Services Extérieurs : - locations		74 Subventions : Commune	
		REAAP				REAAP	
62 Autres services extérieurs : - Intervenants extérieurs - déplacements - publicité		MSA		62 Autres services extérieurs : - Intervenants extérieurs - déplacements - publicité		MSA	
		CAF				CAF	
		DDJS				DDJS	
64 Frais de personnel		75 Fonds propres		64 Frais de personnel		75 Fonds propres	
65 Autres :		Autres :		65 Autres :		Autres :	
TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	

REMARQUES EVENTUELLES DU PORTEUR DE PROJET

.....
.....
.....
.....
.....
.....

IDENTIFICATION

Numéro SIRET

--	--	--	--

Coordonnées bancaires du demandeur

<i>Compte bancaire</i>							
<i>IBAN (International Bank Account Number)</i>							
							<i>BIC (Bank Identifier Code)</i>

Fournir un RIB si vos coordonnées bancaires ont changé depuis votre dossier précédent.

Date de transmission du dossier de demande :

Signature électronique :

En qualité de

Choisissez un élément.

De

Atteste que les informations concernant cette demande sont justes et avérées.

S'engage à :

- assurer la réalisation de l'action,
- faire mention de l'aide apportée par la Caf dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications et affiches visant le service couvert par la présente convention (une copie de l'ensemble des supports sera adressé à la CAF),
- renvoyer après la réalisation de l'action le présent document à la CAF après avoir pris soin de compléter les cadres d'évaluation prévus à cet effet, le versement de la CAF étant effectué après réception du bilan.

*Décision d'attribution
de la Commission Famille
du*

*Remarques de la
commission :*